

n° 2649 da u 23 à u 29 d'aprilu 2020

ARRITTI

54^a annata

Prezzu 1,40 €

C.P. 0422 C 82046

ISSN 1262

Dispensé de timbrage

Routage 205

www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIONALISTU CORSU

Michel Castellani, Sylvia Pinel *p. 4*

Ce que doit être le monde d'après

La crise économique de 1929 aux États Unis, appelée alors « la Grande Dépression », avait été le point de départ d'un désordre mondial qui a ébranlé la planète et conduit aux pires heures de l'Humanité, 10 ans après, quand s'est déclenchée la Seconde Guerre mondiale. Ce précédent historique nous enseigne que nul ne sort indemne d'une crise économique comme celle qui s'annonce, qu'elle deviendra mécaniquement une épreuve politique, et que seul un effort de gouvernance partagée et solidaire peut écarter les pires des scénarios. *p. 3*

Pandémie

La Grande Dépression qui s'annonce

L'économie face au Covid19 *p. 5*

Les îles particulièrement vulnérables

Tchernobyl *p. 6 à 7*

Nouveau nuage... 34 ans après



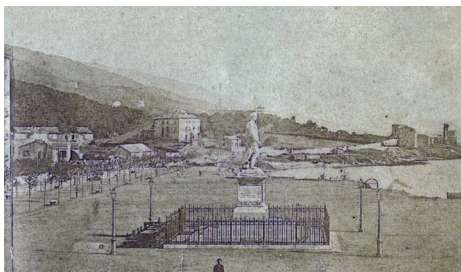
■ I lochi di Bastia di Pesciu Anguilla Terza parte è fine

U primu rumanzu in lingua corsa, scrittu da Sebastianu Dalzeto, si passa in Bastia. A Piazzetta vi hà inviatu à scopre à Bastia d'appressu à Pesciu Anguilla, o scopre à Pesciu Anguilla d'appressu à Bastia... Avemu vistu e settimane scorse à U Puntettu, Carrughju Giulietta, Carrughju di u Colle, Carrughju di u Guadellu, U Vechju Portu, u mercatu di i legumi, quellu di i Pesci, E Terrazze, A Traversa, U Fangu... eccu oghje a fine di st'evucazione di Bastia à traversu ssu rumanzu mitticu di a stòria bastiaccia...

Carrughju di a Banca. Oghje hè carrughju Jean Casale. Dalzeto ci conta cum'ellu era animatu tandu: «una trattoria toscana, un fornu, un bancaluru, un sigantinu, un ferrale, un scalparu, un cantinaru. È tutta a ghjurnata, si sente canti corsi, taliani è francesi.»

Corsu Sebastiani. Oghje corsu Pierangeli. Hè quì ch'ellu stà u cunsigliere Morfini, u sgiò innamoratu di Faustina chì aiuterà à Pesciu Anguilla.

Carrughju Marbeuf. Oghje carrughju Giafferri. Hè quì, à l'àngulu di u carrughju di a banca, chì Zia Minighella tene una cantina.



A Piazza Santu Niculà. Sì i poveri stanu à u Puntettu è u Guadellu, i sgiò stanu in i casali corsu Sebastiani, nant'à a Traversa è nant'à a piazza Santu Niculà, induve u pòpulu di

Bastia v'è stà à sente a mùsica è i concerti (collezzione Albert Fabiani nant'à u nostru situ).

Nant'à i Quais. U «quai des Martyrs» ùn avia l'aspettu d'oghje. Hè quì ch'elli accòrrunu i Bastiacci per purtà succorsu à u battellu di piscadori pigliatu in una timpesta furibonda induve Pesciu Anguilla è u so babbu anu imbarcatu (collezzione Albert Fabiani nant'à u nostru situ).

U conventu di l'Ignuranti. Hè quì ch'ellu studiegghja Pesciu Anguilla. Tandù l'insignamentu hè assicuratu da i frati. Oghje u collegiu Giraud.

San Ghjuvè. Pesciu Anguilla finisce per diventà un prete stimatu è ammiratu di Bastia, curatu di San Ghjuvè. Ma ùn si scorda da induv'ellu vene è trova u sensu di a so fede in l'aiutu di u pòpulu è di i più pòveri.

Andate à scopre e magnifiche stampe di ssu Bastia di Pesciu Anguilla, nant'à u nostru situ : www.apiazzetta.com ■

Elezzioni

«**C**ovid 19: le lourd tribut payé par les élus». Ssu titulu nant'à France Culture hè tremendu è dice tuttu. Parechji merri, cunsiglieri municipali è amministrativi sò morti dopu à esse stati cuntaminati durante à a campagna elettorale o u scrutinu di u primu giru di l'elezzioni municipale. «*Cunsiglii municipali stirparti*» si lamenta u media francese. U 12 di marzu 2020, malgratu l'infurmazioni inchietenti chì palèsanu l'annunziu eminentu d'un cunfinamentu in Francia, u Presidente di a Repùblica annunzia u mantenimentu di l'elezzioni, è dumanda – à tempu – à i Francesi d'esse prudenti è d'un spiazassu... «*Facciu cunfidenza à i merri è à u civisimu d'ugnu*» dice Emmanuel Macron, «*si sà chì e cumune è i servizii di u Statu anu urganizatu bè e cose.*»

«*Eppuru, dice torna France Culture, parechji eletti sò stati cuntaminati durante a campagna è u scrutinu. Numarose sò e regioni induve i gesti barriera ùn sò micca stati rispettati.*» È di mostrà una videò cù mani senza guanti chì si tòccanu, merri chì tòssanu à mezu à l'altri, ghjente chì si tènenu strinte strinte, aggrupamenti, accolte, mani nant'à e spalle, abbracciate, cuntatti da tutte e mamme!!!

«*Parechji merri sò morti è u guvernu hè statu ublicatu di piglià un urduanza da permette à e cumune di funziunà*» è rege a situazione, dice France Culture, «*15 ghjorni dopu à a so rielezzione triunfale u merre di Saint-Brice-Courcelles (Marne), figura lucale, more di u coronavirus.*» «*Puru sè n'avemu messu in ballu e cunsigne di u guvernu per l'isolatorii è e distanze, ùn èramu micca protetti... avemu urganizatu l'elezzione à visu scupertu. Per quelli chì tenianu i scagni, era cum'è in 14, nant'à u Chemin des Dames, èramu in prima linea!*» spieca u so primu aghjuntu. Hè statu malatu anch'ellu cù una decina di personi di u Cunsigliu Municipale nant'à 19. Tutti quelli ch'avianu participatu à u scrutinu...

À Tracy-le-Mont (Oise) un aghjuntu hè mortu, cuntaminatu durante a campagna, una settimana nanzu à u scrutinu. «*Durante u spogliu, ùn ci hè statu mezu di rispettà u distanziamentu*», spieca u merre... Dui èranu malati è suddavanu, spieca torna u merre. Qualchi ghjornu dopu, parechji membri di u Cunsigliu municipale sò cascati malati.

L'affare si ripeta in parechje cumune, sò morti qualchi ghjorni dopu à u scrutinu i merri di Beurey-Bauguay (Côte d'Or), di Saint-Louis (Haut-Rhin), è in parechji altri lochi (Belfort, Coudekerque-Branche, Hanzi-Saint-Aubin, Caluire-et-Cuire, Compiègne, Crepy-en-Valoy, ecc...) parechji sò l'eletti à esse cascati malati... «*Difficile di fà u contu*» dice France Culture. In quant'à u Cunsigliu scientificu di u presidente di a Repùblica, mette a colpa à quelli cascati malati... secondu à France Culture: «*L'omi pulitichi s'ingàgianu à rege una cumuna. Occùpanu funzioni impurtante. Dèvenu mette in ballu è fà rispettà e misure ch'ellu ci vole. Sè ùn l'anu micca fatta ci hè da fassi penseru*»... ■ **Fabiana Giovannini.**



La Grande Dépression qui s'annonce

La crise économique de 1929 aux États Unis, appelée alors « la Grande Dépression », avait été le point de départ d'un désordre mondial qui a ébranlé la planète et conduit aux pires heures de l'Humanité, 10 ans après, quand s'est déclenchée la Seconde Guerre mondiale. Ce précédent historique nous enseigne que nul ne sort indemne d'une crise économique comme celle qui s'annonce, qu'elle deviendra mécaniquement une épreuve politique, et que seul un effort de gouvernance partagée et solidaire peut écarter les pires des scénarios.

La création de l'ONU, comme le lancement de l'Union Européenne, ont été le fruit des analyses faites alors pour conjurer les origines du cataclysme qui avait ravagé le monde. Ces Organisations de coopération ont été conçues pour éviter des tensions nouvelles qui menaceraient les équilibres du monde. Elles sont aujourd'hui mises à l'épreuve. Saurons-nous être à la hauteur de la sagesse des pères fondateurs ? Car le choc économique de 2020, 91 ans après 1929, apparaît bel et bien comparable, et des conséquences considérables sont à craindre. Car une chute de 10% du PIB mondial, selon les premiers chiffres lancés au doigt mouillé par les économistes, mais cela pourrait bien être davantage, au lieu d'une croissance mondiale annuelle de 5% à laquelle on s'était accoutumé, cela va créer un tension énorme sur le système financier mondial. Tiendra-t-il le choc ?

Tout dépendra du système bancaire. Or ce système est bien mal en point comme l'a démontré la crise des subprimes de 2008 qui a provoqué la faillite de Lehman-Brothers, une des plus grandes banques américaines, puis le sauvetage à la « sauve-qui-peut » des autres grandes banques mondiales, notamment les géants européens, à grands coups d'injection d'argent public par les États. En Europe, plusieurs de ces États sont passés à deux doigts de l'effondrement économique. Les déficits se sont creusés, et ces mêmes États, du moins nombre d'entre eux, ne pourront en faire autant 10 ans après.

La Grèce par exemple est encore bien mal en point, même si, par chance et pour l'instant, elle semble avoir été moins touchée que d'autres par la pandémie. Mais soyons réalistes : elle n'échappera pas à la crise économique car l'effondrement du tourisme pour 2020 sera pour la Grèce un choc que ses ressources propres ne peuvent seules « encaisser ».

Sera-t-elle la seule en Europe ? Espagne et Italie faisaient déjà partie des PIIGS (Portugal, Ireland, Italia, Greece, Spain) les cinq États les plus fragiles de l'Union Européenne. Italie et Espagne sont les plus impactés par la crise sanitaire en cours, et ils sont, avec la Grèce, parmi les plus dépendants du tourisme qui sera l'activité économique la plus menacée par les retombées du coronavirus.

L'Allemagne et les pays du Nord en général sont de « l'autre côté » de la crise touristique, puisque leurs populations resteront très largement casanières en 2020, ce qui, par effet mécanique, générera la crise économique des pays de destination. Mais ils seront rattrapés par la crise bancaire car, en Allemagne, en Hollande, au

Danemark, plusieurs « canards boiteux » du secteur bancaire seront menacés par les défauts de paiement que leur folle gestion des produits dérivés, encore tolérée à grande échelle malgré le précédent de 2008, ne manquera pas de générer. Sans compter que les majors de l'industrie européenne, comme l'industrie automobile allemande, seront les premières frappées par la crise en raison de l'effondrement du marché européen et de leur imbrication avec un système de sous-traitants chinois.

Pour la France, c'est « double peine » : économie touristique en berne, et industrie largement impactée comme par exemple son fleuron aéronautique auprès duquel les compagnies aériennes décommandent à tour de bras des livraisons d'avions neufs.

Dans ce contexte très préoccupant, le Parlement européen a refusé, lors d'un vote réalisé par téléconférence, les « coronabonds », à savoir l'émission d'emprunts par obligations par les États afin d'assumer les mesures d'urgence qu'ils prennent pour soutenir leurs économies, en bénéficiant de la garantie collective de tous les États-membres. Cette garantie solidaire a pour objectif d'en maintenir le coût, matérialisé par les taux d'intérêt, au plus bas niveau possible, y compris pour les États aux économies les plus faibles, et cela donnerait à tous le moyen de relancer l'économie après le choc récessif que représente le confinement, plusieurs mois durant, de toute la population européenne.

C'était une proposition de notre groupe Verts-ALE, et elle a été rejetée de 44 voix, 326 contre et 282 pour. En allant au delà des mesures, certes substantielles, déjà actées, mais dont le volume est limité alors que les besoins réels, qui dépendront de la durée finale du confinement, ne sont pas encore connus, c'est un mécanisme de solidarité active et automatique que les coronabonds auraient pu enclencher, jusqu'à une issue favorable pour tous. Même Emmanuel Macron les avaient souhaitées lors de son discours de Pâques, mais les députés français qu'il a fait élire en mai dernier se sont dérobés au moment du vote en s'abstenant.

La droite « conservatrice » et les « libéraux » des pays du nord ont fait bloc avec l'extrême-droite pour rejeter la meilleure solution européenne, pensant sans doute que leur « prospérité relative » d'avant la crise leur donnerait l'accès à une solution intra-muros. Ils ne tarderont pas à se rendre compte qu'il ne pourra pas en être ainsi et que l'effondrement prévisible d'un pan entier de l'Europe ne pourrait que les entraîner à leur tour.

L'Europe doit sauver les plus faibles de ses membres si elle veut se sauver elle-même. ■

Ce que doit être le monde d'après

Le député de la première circonscription de Haute-Corse, Michel Castellani, vient de signer une tribune commune avec la députée de son groupe Libertés et Territoires, Sylvia Pinel. Tous deux esquissent ce monde d'après vers lequel il nous faut impérativement nous orienter.



«**D**ans l'adversité, les Français ont su adapter leur mode de consommation, de production et inventer de nouvelles solidarités. Il faut s'en inspirer pour rebâtir notre économie sinistrée», c'est ainsi que les deux députés du groupe Libertés et Territoires où siègent les trois députés nationalistes corses, projettent leur regard sur l'après-crise du Covid 19. «Nous appelons à l'élaboration d'un nouveau modèle économique durable, axé sur une transition écologique qui conjugue proximité, humanité et solidarité. Les pistes de réflexion que nous traçons, ne sont pas exhaustives, mais elles revêtent un caractère d'urgence».

Repenser en profondeur les politiques d'urbanisme, se tourner vers une construction durable, innovation dans les matériaux, process de construction revus, usage

de numérique, revoir notre politique agricole, revoir notre politique touristique et s'appuyer sur l'outil fiscal... autant de pistes indispensables à travailler.

«La crise nous a montré à quel point la qualité de l'habitat était gage de résilience. Il faut redonner des budgets ambitieux et des moyens humains aux politiques de rénovation. Ce plan, outre son effet global d'entraînement, aura un effet positif sur le pouvoir d'achat des ménages» expliquent Michel Castellani et Sylvia Pinel pour qui ce nouveau regard sur l'organisation d'une filière clé de notre économie sera «moteur de croissance et d'emploi». Ils préconisent de nouveaux dispositifs pour «permettre aux acteurs de la filière, aux bailleurs sociaux et aux ménages de se tourner résolument vers une construction durable».

Autres axes forts de ce monde de l'après-crise : le tourisme et l'agriculture. «Il est temps de proposer de nouveaux usages en responsabilisant les touristes, expliquent les deux députés. De nombreux sites et écosystèmes sont ravagés par la sur-fréquentation. Le tourisme durable ne peut plus être un slogan.» Adaptation du calendrier scolaire, extension de la saison, authenticité des territoires, valorisation des identités locales, autant de piste pour un tourisme réinventé.

De même, il faut réorienter la politique agricole commune : développer les solidarités, drives fermiers, plateformes régionales recensant les producteurs, autant d'illustrations de ce monde de demain. «Il sera indispensable de pérenniser ces pratiques autour de circuits-courts et de la saisonnalité tout en réduisant la dépendance aux marchés étrangers. Dans cette perspective, réorienter la politique agricole commune (PAC) en tenant compte de la proximité, est un combat que la France doit porter» plaident Michel Castellani et Sylvia Pinel.

Troisième axe : la fiscalité. «L'urgence consiste à reprendre le contrôle des chaînes de production dans les secteurs stratégiques, santé, énergie, agroalimentaire, accès à l'eau. Il est impératif de relocaliser certaines industries, d'anticiper les

mutations et les sauts technologiques» expliquent les deux députés pour qui «l'exigence de proximité doit être le leitmotiv guidant la reconstruction du tissu économique, source d'externalités positives pour nos territoires. Cet aménagement plus harmonieux revitalisera nos centre-bourgs. Les missions des collectivités territoriales seront renforcées tant leur rôle a été déterminant ces derniers mois. Les agents des services publics ne peuvent plus être regardés comme des charges».

Pour mettre en œuvre cette ambition, il faut «de nouveaux outils financiers et fiscaux. Nous proposons un plan épargne-reliance garanti par l'État à travers des obligations émises par le Trésor, qui permettrait aux Français qui le souhaitent de soutenir l'effort de reconstruction. Ils pourraient fléchir leur épargne vers ce produit qui financerait nos entreprises pour qu'elles puissent être au rendez-vous du redémarrage de l'économie. Il faudra mettre sur les rails la taxe sur les transactions financières et celle sur les géants du numérique.»

Mais la France ne peut s'en sortir seule dans la récession mondiale qui s'annonce. «Notre conviction est, qu'in fine, la solution sera aussi européenne» disent encore les deux députés pour qui la solidarité européenne est indispensable. «L'accord conclu sur une enveloppe de 500 milliards d'euros est l'illustration de la détermination européenne à faire face à la récession. Il convient d'accentuer ce processus. Le Pacte de Stabilité doit être totalement révisé, à l'aune des enjeux écologiques et sociaux. L'Europe doit consentir un effort budgétaire pour soutenir un investissement massif, projets structurants, recherche, innovation, transports décarbonés...»

«Le choix est simple, concluent Michel Castellani et Sylvia Pinel, soit la France et l'Europe pèseront vers ce monde nouveau que nous avons à bâtir, soit nous irons de nouveau vers une mondialisation débridée, avec les fléaux que cette situation amènera inéluctablement. Rien ne se fera sans l'adhésion des citoyens et une évolution profonde des comportements individuels et collectifs.»

Le débat est lancé. ■

Covid19 [estimations]

Point de la situation au 21 avril 2020

Au soir du 21 avril, la Corse comptait 583 cas positifs de Covid19, 59 décès, et 13 personnes toujours en service de réanimation.

En France, le ralentissement des hospitalisations se confirme aussi, mais on dénombre au soir du 21 avril plus de 20.700 morts (dont plus de 38% en EHPAD) et 117.324 personnes contaminées depuis le début de l'épidémie. 30.106 sont toujours hospitalisées dont 5.433 en réanimation. 39.181 personnes sont sorties de l'hôpital.

Dans le monde, plus de 2,5 M de personnes dans 185 pays ont été contaminées, 171.000 sont décédées, dont les 2/3 en Europe. La courbe des décès et des nouveaux cas baisse notamment en France, en Espagne et en Italie. ■

>>> Continuez à respecter les gestes barrières

L'économie face au Covid19

Les îles particulièrement vulnérables

Onze députés européens originaires d'îles de différents États de l'Union Européenne, issus de différents groupes du Parlement Européen, dont François Alfonsi, pour la Corse, ont adressé un courrier conjoint à la Présidente de la Commission Européenne, au Président du Conseil Européen et au Président du Conseil de l'Union Européenne, pour les alerter sur le caractère particulièrement grave de la crise économique qui s'annonce dans les espaces insulaires suite à la pandémie du Covid-19.



European Parliament

Madame la Présidente de la Commission, Monsieur le Président du Conseil européen, Monsieur le Président du Conseil de l'Union européenne,

La crise sanitaire qui frappe l'Europe va générer une crise économique gravissime, qui, pour être surmontée, demandera beaucoup d'efforts et de solidarité, à l'égard des populations qui seront les plus impactées, et aussi en considérant les territoires dont la structure économique est telle que les impacts prévisibles y sont très importants.

Cela est particulièrement vrai concernant les îles. En effet, les économies insulaires connaissent, selon les statistiques les plus récentes d'Eurostat (2018), un déclin économique par rapport aux autres régions. La crise sanitaire que nous traversons va aggraver très lourdement cette tendance, et elle peut même provoquer l'effondrement économique des espaces insulaires s'ils ne sont pas suffisamment soutenus.

Plusieurs raisons à cela.

La première – et la principale – est que le tourisme est une activité fondamentale pour toutes les îles, particulièrement en Méditerranée. Or le tourisme est l'activité économique qui sera la plus touchée par les conséquences de la pandémie, puisqu'elle est, pour les îles, entièrement dépendante des transports aériens et maritimes qui sont totalement à l'arrêt, et qui le resteront très probablement jusqu'à la fin de période de plusieurs mois qui s'annonce avant que le déconfinement ne soit total en Europe. De ce fait, le tourisme sera la dernière activité économique qui pourra être relancée, et il n'est pas certain que cela pourra intervenir avant la fin de l'été. Une « saison blanche » pour le tourisme serait pour tous les territoires insulaires une crise insurmontable si des mécanismes de solidarité renforcés ne sont pas mis en œuvre.

En effet, dans les zones du « tourisme de proximité », à portée de voiture indi-

viduelle, les professionnels peuvent espérer une reprise progressive dès l'instant que le confinement s'allègera. Mais les îles sont par définition tributaires pour leur tourisme des transports maritimes (y compris le secteur des croisières) et surtout aériens, qui sont des transports collectifs; pour elles il n'y aura pas de transition possible permettant de « limiter la casse ». Enfin, nos économies insulaires sont tributaires du tourisme proportionnellement bien davantage que toutes les autres économies régionales. Cette fragilité « endémique » doit être prise en compte par les mécanismes de solidarité que les États, avec le soutien des fonds européens, vont mettre en œuvre. Cependant, dans cette situation d'urgence mondiale, nous demandons de préserver et de maintenir les fonds inutilisés déjà réservés aux îles dans le budget 2014/2020. En particulier, il convient d'éviter de transférer des sommes d'argent vers d'autres régions plus touchées par le coronavirus mais mieux équipées en termes d'infrastructures et de réseaux industriels développés.

La seconde raison tient à la fragilité potentielle d'activités qui, dans un cadre insulaire, ont une importance vitale. Cela concerne bien sûr tous les approvisionnements, qui dépendent très souvent d'une seule compagnie que la crise pourrait précipiter vers la faillite, ou les gestionnaires d'infrastructures vitales. Tout cela doit être pris en compte par les dispositions qui prendront la Commission Européenne et les États membres dans le cadre des fonds d'urgence qui seront mobilisés. Tous les services publics sont à surveiller de près: lignes aériennes, approvisionnement en carburants, établissements de santé, etc. À cet égard, nous apprécions les efforts déployés par la Commission pour lancer un cadre temporel permettant à des aides d'État plus importantes de circuler pendant la crise afin de sauver les entre-

prises européennes. Nous proposons que, une fois la crise passée, certains de ces changements (tels que les limites de la règle de minimis modifiées par le cadre temporel) restent en vigueur, au moins pour les régions insulaires, car ils contribueraient à surmonter le désavantage concurrentiel causé par l'insularité pour les industries insulaires.

Les députés européens soussignés, issus de territoires insulaires et regroupés dans l'Intergroupe SEARICA, alertent les autorités européennes: nos régions sont à la fois beaucoup plus fragiles et beaucoup plus impactées par la crise du Covid-19. Chaque territoire insulaire est menacé d'un effondrement économique général.

Nous demandons, en complément des premières mesures déjà adoptées pour l'ensemble des régions européennes impactées par le Covid-19, des mesures d'urgence spécifiques et un mécanisme de solidarité renforcé et adapté pour prévenir, et limiter, la crise économique majeure qui s'annonce dans les îles de l'Union Européenne.

P.S.: En sus des problèmes causés par la pandémie du coronavirus, certaines îles de la Méditerranée ont été confrontées à un afflux de migration qui affecte le développement normal de leurs systèmes de protection sociale. Nous devons également intégrer une solution à ce problème dans les politiques qui seront élaborées afin d'apporter un soutien significatif aux îles.

Respectueusement. ■

Alex Agius Saliba, Malte (S&D) - François Alfonsi, Corsica (Greens/Efa) - Ignazio Corrao, Sicilia (Ni) - Josianne Cutajar, Malte (S&D) - Alicia Homs Ginel, Baléares (S&D) - Costas Mavrides, Chypre (S&D) - Younous Omarjee, La Réunion (Gue/Ngl) - Demetris Papadakis, Chypre (S&D) - Tonino Picula, Île de Cres (Dalmatie) (S&D) - Alfred Sant, Malte (S&D) - Nils Torvalds, Îles Aland (Renew Europe)

Tchernobyl

Nouveau nuage... 34 ans après

34 ans presque jour pour jour après la terrible catastrophe... Tchernobyl se rappelle à notre souvenir... On ne le sait pas vraiment, mais chaque année des incendies se déclarent dans la « zone interdite » aujourd'hui appelée « zone d'exclusion ». Cette fois-ci, pendant une quinzaine de jours, les pompiers ont dû lutter contre plusieurs foyers pour éviter le pire... le front le plus dangereux (22.000 hectares, auquel se sont ajoutés 12.000 autres hectares) s'est arrêté à moins d'un kilomètre de la Centrale nucléaire et de son sarcophage déjà bien abîmé par les ans...

La « Zone interdite » est une zone qui reste très contaminée malgré les années. On ne l'appelle plus trop ainsi aujourd'hui, car la pression populaire s'est relâchée et bon nombre de personnes y pénètrent désormais. Quelques habitants sont revenus, certains y font du commerce ou vont jouer à se faire peur, juste pour voir « comment c'est... comme c'était... ». D'autres, carrément, y organisent un certain tourisme, proposant des « visites frissons » à une population – souvent touristes étrangers mais pas que – en mal de sensations fortes. Visites dites sécurisées, qui vous conduisent jusqu'à Prypiat, la ville morte la plus proche de la Centrale parmi les dizaines d'autres qui ont été rayées de la carte après la catastrophe. La Centrale elle-même a fonctionné 14 ans avant qu'elle ne s'arrête définitivement de produire, c'est dire ! L'homme est fou.

Le 4 avril dernier, donc, alors qu'une grande partie du monde est confiné... un jeune adolescent qui se trouvait dans la région (sic), a allumé un feu qui, compte tenu, d'une végétation sèche et de vents forts, a vite pris de l'ampleur et a progressé durant plus de 10 jours vers la Centrale allumant aussi plusieurs foyers en cascade.

Heureusement, les abords de la Centrale avaient été déboisés depuis longtemps et le feu le plus menaçant pour la Centrale a pu être maîtrisé à 1 km du sarcophage censé protéger le réacteur n° 4 toujours menaçant. Ceci dit, le panache de fumées a été très important et continue de voyager en Europe, jusqu'à la pointe de la Bretagne, et descendant au sud jusqu'en Afrique. Mais là où il a été le plus nocif c'est encore en Ukraine et en Biélorussie. Inévitablement, il transporte des matières radioactives. L'épaisse fumée a très vite atteint la capitale ukrainienne, Kiev, 3 millions d'habitants, et « le niveau de pollution enregistré en matinée était classé parmi

les pires au monde » déclarait le journal Les Échos le 17 avril dernier. « Fumées anormales : les habitants de Kiev invités à ne pas ouvrir les fenêtres » titrait le 16 avril un journal ukrainien.

« Des fumées radioactives qui ont atteint la France » précise encore Les Echos qui s'appuie sur une modélisation de l'itinéraire du nuage l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) que Qualitair Corse a publié sur son site. Cette cartographie de l'évolution du nuage au-dessus de nos têtes durant plusieurs jours démontre que la pollution a atteint la France dès le 7 avril et persistait encore le 20 avril* au moment de boucler ce présent numéro d'Arritti. Bien sûr, absolument rien à voir avec le

nuage radioactif qui a frappé l'Europe, et particulièrement la Corse, en 1986. Mais il contient des particules radioactives aussi, et il a aussi plu au moment de son passage, notamment sur la Corse ; une pollution radioactive « extrêmement faible » selon l'IRSN...

Peut-on pour autant être rassuré ?

L'IRSN relativisait la pollution en 1986 et toutes les années qui ont suivi. Il a fallu près de 20 ans avant que les organismes officiels de protection nucléaire en France « avouent » que quelque chose de grave s'était passé.

L'État paiera longtemps sur la confiance des Français ce « mensonge radioactif » qui a duré près de deux décennies

Protection des populations Les eurodéputés interpellent la Commission Européenne

25

25 députés européens*, dont le député de la Corse François Alfonsi, et les députés du groupe Verts-ALE, parmi lesquels, la députée de la Drôme Michèle Rivasi, ont interpellé le Commissaire européen à la gestion des Crise et le Commissaire européen à l'énergie sur la situation à Tchernobyl pour protéger les populations, particulièrement les enfants, et agir face à cette menace par la mise en place d'un véritable plan de gestion des forêts de Tchernobyl.

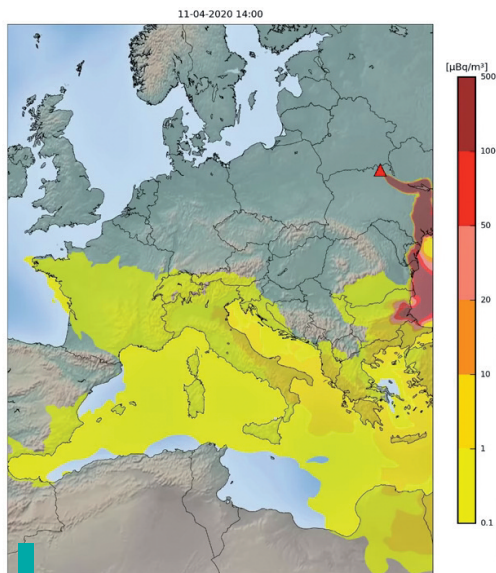
Ils interpellent la Commission notamment sur les mesures prises pour évaluer les risques radiologiques pour les populations exposés aux fumées potentiellement radioactives, sur leurs effets possibles sur la chaîne alimentaire, sur la surveillance des retombées radioactives en Europe. ARRITTI reviendra la semaine prochaine sur cette initiative et les suites qui lui ont été données par les instances européennes. ■

* Michèle Rivasi. Jutta Paulus. Thomas Waitz. Philippe Lamberts. François Alfonsi. Benoit Biteau. Damien Carême. David Cormand. Gwendoline Delbos-Corfield. Karima Delli. Claude Gruffat. Yannick Jadot. Caroline Roose. Mounir Satouri. Marie Toussaint. Salima Yenbou. Sarah Wiener. Michael Bloss. Tilly Metz. Francisco Guerreiro. Grace O'Sullivan. Alice Kuhnke. Pär Holmgren. Jakop Dalunde. Saskia Bricmont. Bronis Ropé.

La centrale de Tchernobyl est enfermée dans un sarcophage depuis l'explosion nucléaire de 1986.



IRSN
INSTITUT
DE RADIOPROTECTION
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE



Modélisation du nuage de l'incendie de Tchernobyl, le 11 avril 2020 à 14h.

malgré toutes les évidences... et les preuves scientifiques étayés d'organismes indépendants comme la CRIIRAD. La radioactivité du présent nuage n'est donc pas celle du nuage de 1986, mais il contient des particules radioactives qui, même en petites quantités, restent nocives selon l'exposition. Elles le sont particulièrement en Ukraine, Biélorussie et Russie où la radioactivité perdure. Et, comme en 1986, c'est la durée de l'exposition et la répétition de l'inhalation et/ou l'ingestion de matières polluées qui a un impact sur la santé.

Il faut donc suivre de près l'évolution de ce nuage, éviter de sortir sous la pluie actuellement, bien laver nos légumes surtout dans les régions proches du sinistre, et rester vigilants. D'autant que trois foyers d'incendie ont été réactivés sous l'effet de vents violents, dont l'un d'eux à moins de 2 km de la Centrale... ■

Fabiana Giovannini.

* « Les activités volumiques les plus élevées en césium 137 dans l'air ont été enregistrées pour la période du 9 au 11 avril 2020 avec une mesure à 470 micro becquerel par mètre cube », indique l'IRSN dans un communiqué publié ce 15 avril, qui signale également un pic à 1200 micro becquerel par mètre cube d'air dans la nuit du 4 au 5 avril. Le becquerel est l'unité d'activité d'un élément radioactif. Par comparaison, la concentration en radon – le gaz qui émane des sols granitiques – est en moyenne de 90 becquerels par mètre cube d'air dans nos habitations. » (source Sciences et Avenir)

26 avril 1986

Plus grande catastrophe nucléaire de tous les temps

Le 26 avril 1986 peu après 1h23 du matin, suite à une série d'erreurs humaines, le couvercle du réacteur 4 de la Centrale nucléaire de Tchernobyl explose. Pompiers, puis militaires, puis réservistes, puis volontaires sont envoyés sur site pour éteindre l'incendie qui ravage le cœur du réacteur est à l'air libre... 600.000 personnes – appelées « liquidateurs » – se relaieront durant des mois pour couvrir le combustible radioactif et évacuer les déchets de la catastrophe. Une grande partie de ce combustible, appelé corium, a percé la dalle de béton de la centrale et pénétré la terre. Des hommes d'un courage inouï ont évité un cataclysme nucléaire. Car la catastrophe aurait dû se prolonger par une explosion de plus de 5000 fois la bombe d'Hiroshima. En plongeant sous l'eau accumulée par les pompiers pour fermer des vannes, ou en perçant un tunnel sous la centrale pour couler une nouvelle dalle de béton, ils ont empêché ce scénario.

Les autorités ont été dépassées par l'ampleur de la catastrophe. Elles ont tardé à évacuer la population alentour. Des centaines de milliers de personnes ont tout perdu et ne reverront plus leur domicile et les lieux de leur enfance.

Moscou n'avoue pas immédiatement le sinistre. En Finlande, les capteurs des centrales nucléaires révèlent une concentration anormale de la radioactivité dans l'air et son gouvernement alerte l'Europe.

Cette alerte signale en fait l'existence d'un nuage radioactif qui se répand dans toute l'Europe et fera plusieurs fois le tour de la terre durant des mois. Très chargés notamment en césium 137, 132, en strontium mais aussi, pour les régions les plus proches de la centrale, d'uranium et de plutonium, les dégâts sont incalculables. Il faudra au moins 50.000 ans pour éliminer toute la pollution radioactive.

Une zone sur un rayon de 30 kms est déclarée « interdite » et vidée de tous ses habitants.

Aujourd'hui, la menace perdure... le combustible en effet reste extrêmement dangereux sous le sarcophage en béton construit à la hâte pour enfermer les particules radioactives... Le second sarcophage mis en place en 2016 pour sécuriser davantage la zone a coûté 1,5 milliards aux nations.

Le chiffre officiel du nombre de victimes directes est largement sous-estimé (4000).

Les autorités ukrainiennes ont estimé à 5 millions les personnes qui sont mortes ou ont souffert de la catastrophe. Pour l'ONU, 9 millions de personnes au moins dans le monde ont été touchées par la catastrophe, dont plusieurs millions d'enfants, population les plus fragiles.

Sous la pression nationaliste, en Corse, une enquête épidémiologique avait été financée par l'Assemblée de Corse. Réalisée par l'Ospedale Galliera de Genova, elle a confirmé le lien entre l'explosion des pathologies thyroïdiennes et les retombées du nuage de Tchernobyl dans l'île. En effet, le nuage radioactif a séjourné une grande partie du mois de mai au-dessus de la Corse, il a beaucoup plu à ce moment-là, les potagers, la végétation et le maquis ont été abondamment contaminés.

Toujours sous la pression de la famille nationaliste et des associations de défense de l'environnement, un registre des cancers a été créé en Corse pour suivre l'évolution des cancers dans l'île. ■ F.G.

Pour les députés de la Corse, Scandula ne perdra pas son label !

L'annonce de la perte du « Diplôme européen » de la Réserve Naturelle de Scandula a largement ému à juste titre le peuple corse et tous les défenseurs de notre environnement. La perte du label européen serait catastrophique, c'est un label de prestige qui a construit la renommée de notre île à travers le monde et symbolise la beauté de la Corse, sa richesse en biodiversité, mais aussi sa volonté farouche de développer *« l'excellence environnementale »* pour reprendre l'expression du président du Conseil Exécutif, Gilles Simeoni, qui œuvre d'arrache-pied en ce domaine. Les quatre députés de la Corse – Jean Félix Acquaviva, Michel Castellani, Paul André Colombani, au Palais Bourbon, et François Alfonsi au Parlement européen – déplorent les incompréhensions qui se sont installées entre la Corse et le Comité d'experts du Diplôme européen. Ils se posent en médiateurs et l'affirment : *« Scandula reste un haut lieu de la Nature en Europe et en Méditerranée, et il le restera »*.

À propos du Diplôme Européen Aire Protégée de la Réserve de Scandula Communiqué de Jean Félix Acquaviva, Michel Castellani, Paul André Colombani, députés, et François Alfonsi, député européen

Le « Groupe de spécialistes du Diplôme Européen pour les Aires Protégées » a rendu public son projet de rapport, approuvé lors d'une réunion technique tenue les 18 et 19 mars derniers, rapport destiné au Comité Permanent du Conseil de l'Europe en charge de la convention *« relative à la conservation de la vie sauvage et des milieux naturels de l'Europe »* (Convention de Berne). Ce Comité se réunira lors de sa 40^e réunion à Strasbourg entre le 1er et le 4 décembre 2020.

Dans son projet de rapport, concernant la prolongation de l'octroi du Diplôme accordé à la Réserve Naturelle de Scandula, le groupe d'experts relève, à la suite de son expert délégué Monsieur Bieber, que le renouvellement du diplôme avait été subordonné à la réalisation d'une extension de la Réserve Naturelle au plus tard le 31 janvier 2020. L'expert déplore par ailleurs l'absence de réponse des autorités françaises à ses courriers, alors qu'elles s'y étaient engagées en 2019 lors de la 39^e réunion du Comité Permanent.

Auteur d'un premier rapport en 2018, revenu sur place en juillet 2019, l'expert M. Bieber a conclu *« qu'aucun progrès n'avait été fait et que la situation, particulièrement à propos d'une pression touristique croissante, s'était détériorée »*.

D'où sa préconisation, reprise par le groupe d'experts, *« de ne pas renouveler le Diplôme de la Réserve Naturelle de Scandula »*, en vue d'une décision à prendre par le Comité Permanent qui se réunira en décembre prochain à Strasbourg.



Les parlementaires soussignés :

- Constatent que le dialogue entre le comité d'experts, le gestionnaire de la Réserve et les autorités françaises a été totalement défaillant depuis la première inspection de 2018 ;
- Constatent que cette absence de dialogue a conduit le Comité d'experts à méconnaître l'ensemble des initiatives prises par la Parc Régional et l'Office de

l'Environnement de la Corse, dès l'été 2019, en vue de limiter l'impact de la pression touristique sur le site ;

- Estiment que, probablement mal informé des procédures et délais nécessaires à l'aboutissement d'une procédure de classement d'une réserve naturelle ou de son extension dans le cadre législatif français, le Comité d'experts a fixé une date d'aboutissement de la procédure manifestement trop rapprochée au 31 janvier 2020.

D'ici Décembre 2020, avec le concours du Parc Régional, gestionnaire de la Réserve, de l'Office de l'Environnement de la Corse, du Président de l'Exécutif de la Corse et des responsables ministériels en charge du suivi de ce diplôme européen accordé à différents sites en France, les Parlementaires soussignés engageront toutes les médiations utiles pour que les fils du dialogue soient renoués avec le Comité Permanent. Scandula reste un haut lieu de la Nature en Europe et en Méditerranée, et il le restera. ■

Le 20 avril 2020,
Jean Félix Acquaviva, Michel Castellani,
Paul André Colombani, députés.
François Alfonsi, député européen.

Abbonatevi !

- 55 € un annu/un an
- 34 € sei mesi/six mois
- 82 € u stranieru/étranger

 **ARRITI**

5 Bd H. de Montera
20200 Bastia
Tél. : 09 65 32 16 90
Fax : 04 95 31 64 90
arritti2@wanadoo.fr
www.arritti.corsica

Casata à Nome (nom et prénom)

Indirizzu (adresse)

Telefonu (téléphone)

Mel



ARRITTI manda ssu cantu à tutti quelli chì scumbàttenu, quelli chì pòrghjenu a manu, quelli chì l'aspèttanu. A speranza vulterà. Rinaseremu.

Mi ne vogu

di Vitalba

Cù e sciume chì vanu à imbiancà l'orizzonte
Purtate da u mare peregrinu eternu

Cù e neve chì stanu appese à i monti
Carezze di silenziu rigalu di l'inguernu
Cù l'omu spiranzosu fighjendu a spirata
Chì vene à risplende mezu à u timpurale
Cù l'ansciu silenziosu di a chietta attrachjate
Quandi a luna accende u più altu sciappale

Mi ne vocu à cantà

E fureste di sole, i chjassi di u sperà

Eppò l'eternità

Mi ne vocu à cantà

E fureste di sole, i chjassi di u sperà

Eppò l'eternità, eppò l'eternità

Cù l'acellu quassù in lu celu turchinu
Duve v'è solu solu un nulu andarice
Cù u tempu dinù missageru divinu
Chì tramanda l'idea d'un mondu più felice
Cù u ventu istrosu chì gira centu mondi
Basgendu ogni sarra di e so dolce lapre
Cù u fiume furiosu chì v'è mezu à e sponde
È l'immensa dolcezza di u fiore chì s'apre

Mi ne vocu à cantà

E fureste di sole, i chjassi di u sperà

Eppò l'eternità

Cù l'ochji illuminati da i ghjorni d'aprile
Impastati d'amore è carchi d'asgiatezza
Cù i fiori infuriati da u sintimu sottile
D'appartene à a tarra è à e so bellezze
Cù l'omu incatenatu privu di stellaria
À l'ora chì a notte stende u so reame
Cù u sognu strappatu in cerca d'armonia
Chì schianchighjendu dà versu l'alba chì chjama

Mi ne vocu à cantà

E fureste di sole, i chjassi di u sperà

Eppò l'eternità ■

Le monde de demain ne peut être celui d'avant. En l'espace de deux mois, il nous a fallu l'admettre. Le Premier Ministre l'a dit lui-même, «*il va falloir apprendre à vivre avec le virus*». Mieux encore, le 30 mars dernier, le président de la République appelait à «*changer de monde*», à «*balayer nos certitudes*»... «*Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché, [...], c'est que la santé gratuite, [...] notre État-providence ne sont pas des coûts ou des charges, mais des biens précieux, des atouts indispensables quand le destin frappe.*» Sincérité? Une part sans aucun doute. Capacité d'en tirer toutes les conséquences? Il faudra attendre de voir. En tout état de cause, cette remise en question ne peut pas être uniquement tournée vers des concepts économiques et sociaux, ou même environnementaux. C'est toute l'approche politique qu'il faut repenser. Edmond Simeoni en rabâchait la nécessité dans l'espoir de voir d'autres rapports s'établir entre la Corse et Paris. Ils sont nécessairement les signes de ce «*nouveau monde*» à bâtir ensemble et dans lequel nous aurons à prendre notre part. Le 6 novembre 2015, Edmond indiquait *a strada di l'avvene* dans une lettre à la jeunesse corse.

Avvene

«**L**es faits sont brutaux : la Corse est une terre de pauvreté – INSEE –, de précarité, de spéculation, de violences criminelles, d'absence de démocratie et de faiblesse du développement. Or cette terre a des ressources naturelles et humaines majeures, une épargne conséquente – 10 milliards d'euros d'épargne – un peuple courageux, ici et dans la diaspora. La France et le clanisme, son allié structurel, doivent assumer seuls l'état préoccupant de notre Pays qu'ils ont cogéré sans partage depuis Pontenovu ; le peuple corse lui-même n'étant pas cependant exempt de reproches.

Nous avons pris conscience, dès 1960, de cette situation et jeté, avec d'autres, les bases de l'analyse de la situation coloniale de la Corse ; nous avons, avec notre lot d'erreurs, impulsé ou accompagné toutes les luttes économiques, sociales et culturelle pour empêcher, enrayer les méfaits du colonialisme. Sans la passion, le courage, la ténacité et les sacrifices des militants nationalistes, sans l'implication de nombreuses forces de progrès et le soutien de la diaspora, sans le Riacquistu qui a redonné vie à notre culture, sans les forces écologiques qui ont apporté une contribution décisive à la protection de la terre et

des rivages, le peuple corse serait mort et enterré. Depuis longtemps. Il est nié, reste très menacé dans son existence, son patrimoine, sa culture mais il a des richesses qui lui permettent de construire un avenir prometteur.

Nous avons, surtout vous avez, l'occasion de détruire, sans violence aucune, tous les liens de la sujétion. Le peuple corse a un droit imprescriptible à la vie, à la liberté, à la maîtrise de son destin, à la démocratie, à la paix. Il sera libre parce que sa démarche est conforme à l'Histoire et au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Il se développera dans le cadre de la Méditerranée et de l'Union Européenne

La Corse a un besoin vital de sa jeunesse, de ses filles et garçons, de ses jeunes enfants dont plus de 40.000 à l'école primaire, pour s'émanciper et construire la Nation. Elle sera au rendez-vous, j'en suis certain, parce qu'elle partage avec toutes et tous, Corses d'origine ou d'adoption, Corses d'ici ou de la diaspora, cette passion de l'île, cette exigence de liberté et de dignité, sa soif d'humanisme qui, adossées au Droit, ne peuvent que triompher. Dumane... » ■

Ce virus de la pandémie, qui, on l'espère, va s'effacer sous peu, a tué pour le moment bien moins d'humains que d'autres dans le passé.

La pandémie éclaire nos failles

par Max Simeoni

Nombreux ont connu, ou entendu par nos anciens, la terreur que la Grippe espagnole avait répandue en faisant des millions de morts après la sanglante guerre de 14-18. Il est sûr par contre qu'il a déjà porté atteinte à notre système économique et que les gouvernants du monde devraient envisager des parades face aux épidémies inévitables et même revoir le modèle de production et de consommation qui, dans le sillage des USA, semblait le pilier de notre moderne civilisation. L'ennui est qu'il convient à merveille aux virus. Une population qui a une croissance exponentielle, qui s'entasse dans des mégapoles de millions d'habitants, en perpétuels mouvements, flux d'émigrations pour échapper à la misère, aux conflits internes, à la recherche d'emplois ou faire carrières, pour étudier, pour voyager, pas un seul pays qui ne mise sur le tourisme...

Notre modèle libéral, sans contre poids suffisant, est à l'origine d'autres inconviens majeurs. Il a déclenché des guerres pour se procurer des matières premières et contrôler les sources d'énergie, il entretient des tensions sociales, il pollue sans retenue l'atmosphère, il dégrade les sols, il remplit toutes les mers de plastics, il est accusé d'accélérer une transition climatique calamiteuse.

■ **Notre avenir n'a pas de ligne d'horizon perceptible. Dans quelle direction la chercher? Qu'en sera-t-il du système politique français? Où en seront les centres d'influences mondiaux?**

Les virus en grand nombre dans les réservoirs animaux et végétaux trouvent dans notre masse humaine agitée l'occasion de proliférer à l'aise grâce à leurs possibilités de muter. L'ennui est que la façon de le faire est spécifique à chacun d'eux comme d'ailleurs la façon de contaminer l'espèce humaine. Nous sommes dans l'obligation d'en faire l'étude à chaque début d'épidémie pour chercher les moyens de le combattre ou de le contenir. Le VIH apparu en Californie est venu du singe, la contamination par voie sexuelle paraissait limitée aux «homo», on n'avait aucun traitement et le sida tuait de plus en plus. Le traitement trouvé, il a été contenu. Mais il est toujours présent. Le coronavirus est très contagieux par les mains et la respiration. Certains contaminés sont porteurs sans signes cliniques, chez beaucoup il se réduit à un simple rhum ou quand il donne des signes il peut vite être grave, mortel. C'est une course de vitesse pour un traitement à trouver, et au vaccin pour plus tard ou en cas de nouvelles vagues possibles... l'avenir des

virus est assuré à moins qu'on ne trouve un remède unique efficace contre tous... illusion? Dans un monde où l'espèce humaine a du mal à anticiper sur des catastrophes à venir – pollution, réchauffement climatique... – répartie en peuplements de pays prospères vieillissant face à d'autres pauvres jeunes migrant, on est mobilisés plutôt dans l'urgence et avec les virus cela est du ressort de l'imprévisible. On est obligés de lui répondre du tac au tac. Imaginez sans des mesures comme le confinement quels dégâts nous aurions. Malgré tous les efforts du gouvernement pour rassurer, pour affirmer son soutien aux emplois, aux entreprises, petites ou grandes, il n'empêche qu'au tout début il a hésité ne pouvant concrètement évaluer l'importance du danger, l'avalanche boule de neige, les sacrifices économiques qu'il fallait imposer. Comment y voir clair quand les experts médicaux cafouillent? Serrer les vises était risqué comme de les lâcher trop tôt. Accusés d'une dramatisation coûteuse ou d'une imprévoyance criminelle.

La sortie pose problème. On navigue à vue dans le brouillard lentement, des vigies qui scrutent pour deviner les récifs et d'autres qui soufflent dans les cornes de brumes. Le virus a attaqué et nous sommes condamnés à la défensive. Il faudra se préparer à payer la note sans connaître le montant. La pandémie terminée, il y a un enjeu politique pour chaque pays de retrouver son niveau de vie, de conserver le peu de souveraineté qu'il avait acquise, sa place dans les alliances utiles qu'il avait contractées. L'enjeu politique est aussi interne. Dans la compétition économique, il faudra être attentif aux lignes budgétaires. On ne peut se

passer de réserves en masques pour ne pas avoir à les acheter aux autres, ni de certains médicaments, ni de personnels soignants équipés en matériel onéreux...

Notre avenir n'a pas de ligne d'horizon perceptible. Dans quelle direction la chercher? Qu'en sera-t-il du système politique français? Où en seront les centres d'influences mondiaux?

On aura des choix à faire, des équilibres instables à réaliser: consumérisme, industries agro-alimentaires et développement durable, marketing pour faire d'avantage consommer et éducation pour une meilleure santé. Va-t-on d'avantage prescrire de l'exercice sur ordonnance médicale pour enrayer les ravages de la sédentarité? Drôle de prévention en santé publique chère et inefficace.

Mais revenons à nous, petit Peuple décimé par les colonialismes politiques et économiques qui le vouent à disparaître et à disposer de sa terre, a t'on envie de survivre, de garder notre terre, ouverte mais sans la vendre? Si on le veut la priorité est d'avoir les moyens institutionnels de faire la loi sans subir celle des autres. L'autonomie interne est notre priorité.

Pour l'avoir, il faut un parti autonomiste à la démocratie irréprochable capable de mener la guerre qui nous est faite. Il reste à le concrétiser. On en connaît les principes et les règles. Il n'y a aucun mystère. Il reste que de le vouloir, encore faut-il être conscients du danger, lucides et déterminés. Le prix à payer ne peut pas se régler en monnaie de singes puisqu'il s'agit d'intelligence collective. Comment y arriver? Je donnerai mon point de vue, sans attendre ce second tour des municipales, pour qu'on y réfléchisse sans perdre de temps. ■

Pour une Europe des Régions & Peuples Solidaires

Signez la pétition pour les « régions nationales »



Régions et Peuples Solidaires (R&PS) compte 8 partis « régionalistes », autonomistes ou indépendantistes en France, quatre députés à l'assemblée nationale Paul Molac de Bretagne ainsi que Jean-Félix Acquaviva, Michel Castellani et Paul-André Colombani de Corse qui siègent dans le groupe Libertés et Territoires, et un député européen, François Alfonsi qui siège au sein du groupe Verts-ALE (Alliance Libre Européenne, parti qui compte 44 partis nationalistes en Europe). Une nouvelle Initiative Citoyenne Européenne est entreprise pour la reconnaissance des « régions nationales ». R&PS appelle ses militants et sympathisants à signer cette pétition.

« Les peuples européens sont attachés à leur patrimoine culturel et veulent le défendre dans leur région, grâce à l'Union Européenne et aux opportunités qu'elle offre à ses citoyens. C'est en effet le sens d'une Initiative Citoyenne Européenne (ICE) appelée « Politique de cohésion pour l'égalité des régions et le maintien des cultures régionales ». Portée par un collectif d'organisations citoyennes et politiques, l'ICE est soutenue par l'Alliance Libre Européenne qui est le parti qui fédère, à l'échelle européenne, les partis dits régionalistes. Cette démarche vise à réformer la politique de cohésion de l'Union pour accorder « une attention particulière aux régions dont les caractéristiques nationales, ethniques, culturelles, religieuses ou linguistiques diffèrent de celles des régions environnantes ». Car pour l'heure, si la politique de cohésion a bien pour objectif l'harmonisation dans le développement des régions européennes, elle est définie à partir de données statistiques émanant de territoires administrativement constitués, les NUTS, insérés dans les limites de chaque État et non à partir de régions territorialement cohérentes. Ainsi par exemple, la Flandre française, la Loire-

Atlantique, la Moselle, l'Occitanie du nord-est, le Pays Basque-Nord, le Pays Catalan, la Savoie sont noyés dans de grands ensembles-programmes, ce qui fausse l'appréciation de leurs besoins. En attendant la conférence sur le futur de l'Europe qui pourrait changer fondamentalement les traités et règles européennes, cette ICE permettrait aux territoires concernés d'être inclus dans des régions plus cohérentes, transfrontalières au besoin, et ainsi de bénéficier de programmes adaptés. Pour des politiques européennes plus efficaces qui se construisent avec et pour les territoires, Régions et Peuples Solidaires soutient sans réserve cette initiative et appelle à la collecte massive de signatures. L'ICE est un outil de démocratie participative qui associe les citoyens à la définition des politiques européennes. À travers l'ICE, l'Union Européenne offre des perspectives impossibles en France. Emparons-nous en pour défendre une autre Europe. Dépassons l'Europe des États et leurs égoïsmes. Construisons à la place l'Europe des régions et des peuples solidaires. ■ **Gustave Alirol, Président de Régions & Peuples Solidaires**

Qu'est-ce qu'une ICE ?

Mise en place en 2011, l'initiative citoyenne européenne (ICE) permet aux citoyens européens d'appeler la Commission européenne à légiférer sur un sujet donné. C'est un outil de démocratie participative, même s'il reste difficile à manier puisqu'il faut réunir au moins 1 million de signatures dans 5 pays au moins. La dernière ICE validée est celle de Minority Safe Pack qu'Arritti avait aussi relayée et qui a réuni 1,215M signatures validées. L'Union européenne va devoir faire des propositions pour mettre en place des directives en faveur des langues minoritaires. ■

Pour signer la pétition : www.federation-rps.org
Cliquez sur *Signons l'initiative citoyenne européenne pour les régions nationales*



Ghjuccu à pallu
Ghjuccu à pallu

Sporting Club de Bastia En Nationale !

Après un suspense de quatre semaines, la Fédération Française de Football a finalement arrêté l'ensemble des championnats amateurs et professionnels au 17 mars, date du confinement qui a contraint tous les clubs à stopper non seulement la compétition, mais aussi les entraînements et tout fonctionnement.

Conséquence immédiate : les championnats prennent fin avec le classement tel qu'il était au 17 mars. Le Sporting Club de Bastia, leader avec 53 points, 5 d'avance sur son dauphin, Sedan, est promu en National, et c'est amplement mérité !, tant le Sporting était sur une dynamique qui l'aurait porté à creuser encore l'écart, pendant que Sedan donnait des signes de fatigue toutes les dernières rencontres et que le troisième Bobigny pointait loin derrière. Mais les bleus font mieux encore. Le SCB détient – toutes divisions confondues – le meilleur ratio de points gagnés par match ! Mieux que la Ligue 2, et mieux que la Ligue 1 et ses stars de Paris, Lyon ou Marseille ! Trois ans après sa descente aux enfers, un an après sa superbe montée en National 2, Bastia accède à la Nationale (ou Division 3), avec une moyenne de 2,523 points par match quand le PSG affiche 2,518 points par match !

À l'image de son président, Claude Ferrandi, et de la certitude de son nouveau coach, Mathieu Chabert, le Sporting a toujours affiché une sérénité à toute épreuve. « Avec ce rythme, on battait le record de points de l'histoire du championnat ! » affirme Mathieu Chabert tombé amoureux du club et de son public : « Du continent, on connaît le nom du Sporting Club de Bastia, sa réputation, son histoire. Mais on ne mesure pas l'engouement tant qu'on n'y est pas. » « C'est avec une grande fierté que notre club s'apprête à retrouver le 3^e échelon national » a pour sa part déclaré Claude Ferrandi, « le Sporting, c'est la petite flamme bleue du réchaud à l'ancienne. Une lueur bleue qui ne s'éteint jamais. Elle n'attend qu'une seule chose, c'est l'apport du gaz. » Son parcours est salué par toute la presse footballeuse, et ça fait du bien ! Seule ombre au tableau, le contexte de crise et de tristesse qui touche le monde entier, et qui ne permet pas au peuple bleu de faire la fête avec tous ses supporters. Mais reviendra le temps des liesses populaires à Furiani. Et on a hâte ! Bella ricumpensa è felicitazioni à tutti, ghjucatori, coach, staff, benevolentti, sustenitori... continuemu ! Forza Bastia ! ■

COMMUNE D'AULLENE - AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE - BP 345 -
20297 BASTIA CEDEX**

PAR JUGEMENT EN DATE DU 14/04/2020
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A
PRONONCÉ LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE
D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION
JUDICIAIRE DE **GINANNI ARMAND (SARL)** -
35, RUE CÉSAR CAMPINCHI - 20200 BASTIA
ACTIVITÉ : PRODUITS PÉTROLIERS ET
DÉRIVÉS - VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASION
- ENTRETIEN ET RÉPARATION
RCS BASTIA B 327 359 030 - 83 B 73

**POUR EXTRAIT,
SELARL ME NICOLE CASANOVA, GREFFIER**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à
Cervione du 15 avril 2020, il a été constitué une
société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : SCI A GALLACCIA

Siège : Domaine A Gallaccia 20221 CERVIONE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 100 euros

Objet : Acquisition de terrains nus. Acquisitions,
locations d'immeubles. Acquisition, location, vente,
propriété, gestion, administration, mise en valeur
de tous biens et droits immobiliers lui appartenant.

Co-gérants : PIACENTI Patrice, demeurant Domaine
A Gallaccia 20221 CERVIONE

PALLAVICINI Céline, demeurant Domaine A Gallaccia
20221 CERVIONE

Immatriculation de la société au RCS de Bastia

Pour avis, la gérance

1/ Nom et adresse de l'organisme acheteur :

Commune d'AULLENE - Mairie 20116 - AULLENE
Tel 04.95.78.60.93 - Fax 04.95.78.67.57-

Mail : mairie-aullene@wanadoo.fr

2/ Objet du marché : Programme pluriannuel de

voirie - Réfection du mur d'enceinte du cimetière

LOT 1 : Tronçon Sud

LOT 2 : Tronçons Nord et Ouest

3/ Durée du marché ou délais d'exécution :

Les délais d'exécutions sont fixés par avance :

LOT 1 : 2 mois

LOT 2 : 2 mois

Ils ne sont pas modifiables par le candidat.

4/ Critères d'attribution : L'offre économiquement
la plus avantageuse sera appréciée en fonction des
critères énoncés dans le Règlement de la
Consultation.

5/ Procédure : Procédure adaptée conformément
aux articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la
Commande Publique. Le maître d'ouvrage prévoit
une négociation, il se réserve la possibilité d'attri-
buer le marché sur la base des offres initiales sans
négociation.

6/ Conditions de participation : Le candidat ne

devra pas être frappé d'interdiction de soumissionner
conformément aux articles L2141-1 à 5 du code de
la commande publique.

7/ Date limite de réception des offres : 26/06/2020
à 12h00

8/ Délai de validité des offres : 180 jours à compter
de la date limite de réception de celles-ci.

9/ Date d'envoi du présent avis à la publication :
16/04/2020

10/ Modalités d'obtention du dossier : Les dos-
siers de consultation seront téléchargés gratuite-
ment sur le site du profil acheteur :

http://www.klekoon.com

**11/ Modalités de remise des candidatures et des
offres :** Les offres seront remises obligatoirement
par voie dématérialisée sur le site du profil ache-
teur.

12/ Renseignements complémentaires :

- Obtention de renseignements d'ordre administratif :
Auprès du maître d'ouvrage figurant au §1 ci-dessus.

- Obtention de renseignements d'ordre technique :
Auprès du Cabinet Blasini - 11 , bis Avenue Jean

Zuccarelli - 20200 BASTIA - Tél. : 04.95.31.16.27 -
Fax: 04.95.32.29.23 - contact@cabinet-blasini.fr

Le Maire, Pierre Castellani

A vostra pubblicità qui

Votre publicité ici

Ange Giovannini - 06 81 54 73 98 - arritti2@wanadoo.fr

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE : MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS
ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF : FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE : MARC BATTISTINI •
RÉDACTION : 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR •
RÉALISATION GRAPHIQUE : VANINA BELLINI COMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR : STAMPERIA SAMMARCELLI - BIGUGLIA •
WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0422C82046 • ISSN 1262

Attualità, sociale, salute, politica...

U vostru settimanale hè nant'à internet



© Vanina Bellini Comunicazione

www.arritti.corsica